

Rapport sur le Compte Administratif 2021

Conseil communautaire du 23 juin 2022

Budget principal

Budgets annexes :

- Eau potable
- Assainissement collectif
- Assainissement non-collectif
- Zones d'activités

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	3
1. LE BUDGET PRINCIPAL	3
L'exécution du budget principal 2021	3
La section de fonctionnement :	4
la Section d'investissement	4
Présentation générale de l'exercice 2021.....	5
Evolution de l'épargne.....	5
Les grands équilibres budgétaires	5
EVOLUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT	7
LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7
Les charges à caractère général.....	8
Evolution dépenses déchets	8
Les charges de personnel.....	8
Les dépenses de transport.....	9
Les frais financiers	9
Les reversements aux fonds nationaux	9
Le fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)	9
L'évolution du FPIC :	9
Les reversements aux communes	10
La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC).....	10
L'attribution de compensation :	11
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11
Les recettes fiscales	12
La Dotation Globale de fonctionnement	12
Les produits des services et du domaine	13
LE BUDGET D'INVESTISSEMENT	13
LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13
Les opérations les plus importantes, réalisées sur l'exercice 2020 :	14
LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	14
Les restes à réaliser.....	15
2. LES BUDGETS ANNEXES	16
LE BUDGET EAU POTABLE	16
Résultat du budget annexe de l'Eau Potable	16
Le détail de l'exécution du budget annexe de l'eau potable :	16
Les investissements	17
LE BUDGET ASSAINISSEMENT.....	17
Le résultat du budget Assainissement.....	17
Le détail de l'exécution du budget annexe de l'Assainissement :	17
Les investissements	18
LE BUDGET SPANC.....	17
Le résultat du budget du service public d'assainissement non collectif (spanc)	18
Le détail de l'exécution du Budget Annexe du SPANC.....	19
LE BUDGET ZONES D'ACTIVITES	19
3. LA DETTE DE LA COLLECTIVITE (tous budgets confondus)	19
4. SYNTHESE GENERALE – budgets consolidés	
presentation globale	21
l'épargne consolidée	22
Les résultats consolidés.....	22
Les investissements par budget	22

PREAMBULE

L'article 107 de la loi NOTRe du 07 août 2015 a modifié les articles L 2313-1, L 3313-1 et L 4316-1 de CGCT relatifs à la publicité des budgets et des comptes. Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles devra être annexée au compte administratif.

Le compte administratif constitue le compte rendu de la gestion du Président (ordonnateur) pour l'exercice écoulé. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. **C'est le bilan financier de l'ordonnateur** qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année n+1. A chaque budget (principal, budget annexe...) correspond un compte administratif.

Il est obligatoire et obéit aux mêmes principes d'annualité, d'unité, de sincérité et d'image fidèle, c'est-à-dire qu'il doit retracer tous les événements qui se sont déroulés dans l'année.

Les montants inscrits au compte administratif doivent être en concordance avec ceux figurant au compte de gestion qui est le compte du comptable public.

Il doit être présenté à l'assemblée délibérante par un président désigné expressément pour la séance au cours de laquelle il est débattu et adopté. L'ordonnateur peut assister aux débats mais il doit impérativement se retirer au moment du vote, car il ne peut être juge et partie.

1. LE BUDGET PRINCIPAL

L'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Prévisions 2021	CA 2021	SECTION DE FONCTIONNEMENT		Prévisions 2021	CA 2021
Dépenses		72 211 923,14	66 587 501,86	Recettes		72 211 923,14	75 339 568,22
011	Charges à caractère général	20 225 986,00	19 132 291,06	013	Atténuation de charges	185 000,00	117 317,74
012	Charges de personnel	14 601 000,00	14 405 491,91	70	Produits des services et domaine	6 350 358,00	7 585 382,16
014	Atténuation de produits	16 291 144,00	16 219 966,83	73	Impôts et taxes	52 383 950,00	53 692 966,01
65	Autres charges de gestion	9 012 254,00	8 814 725,23	74	Dotations, participations	8 850 131,00	9 136 232,45
66	Charges financières	165 000,00	147 352,00	75	Autres produits de gestion courante	85 436,00	146 703,34
67	Charges exceptionnelles	3 052 409,00	2 853 400,36	76	Produits financiers		22,17
68	Dotations provisions	200 000,00		77	Produits exceptionnels	15 000,00	408 369,49
022	Dépenses imprévues	268 866,00					
023	Virement à la S.I.	3 340 651,14					
042	Dotations amortis. - provisions	5 054 613,00	5 014 274,47	042	Opérations d'ordre	1 811 841,00	1 722 367,72
002	Résultat de fonctionnement reporté			002	Résultat de fonctionnement reporté	2 530 207,14	2 530 207,14
Résultat de fonctionnement							8 752 066,36
SECTION D'INVESTISSEMENT		Prévisions 2021	CA 2021	SECTION D'INVESTISSEMENT		Prévisions 2021	CA 2021
Dépenses		33 385 539,97	18 631 626,59	Recettes		33 385 539,97	20 299 727,43
16	Remboursement des emprunts	1 510 000,00	1 453 710,06	13	Subventions d'investissements	4 892 019,71	3 717 179,35
204	Subventions d'équipement versées	5 993 834,00	2 514 625,91	16	Emprunts nouveaux	5 846 675,86	
20/21/23	Dépenses d'équipement	22 470 996,14	11 554 518,74	165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	6 254,16
26	Particip. et créances rattachées	89 400,00	71 000,00	21	Immobilisations corporelles		243,98
27	Autres immo. financières	810 733,00	696 452,63	23	Immobilisations en cours		98 895,62
020	Dépenses imprévues	23 600,00		10	Dotations, participations	7 524 083,82	5 524 985,21
45	Opérations pour cpte de tiers	452 141,83	395 958,33	1068	Excédent de fonct. capitalisé		
10	Dotations, fonds divers ..			27	Autres immobilisations financières	400 000,00	
13	Subventions d'investissements			024	Produits de cessions d'immo.	242 000,00	
040	Opérations d'ordre (transferts)	1 811 841,00	1 722 367,72	45	Opérations pour cpte de tiers	548 470,69	410 869,69
041	Opérations patrimoniales	222 994,00	222 993,20	040	Amortissements - provisions	5 054 613,00	5 014 274,47
				021	Virements de la S.F.	3 340 651,14	
				041	Opérations patrimoniales	222 994,00	222 993,20
001	Solde d'exécution de la SI reporté			001	Solde d'exécution de la SI reporté	5 304 031,75	5 304 031,75
Résultat d'investissement							1 668 100,84
TOTAL GENERAL BUDGET		105 597 463,11	85 219 128,45	TOTAL GENERAL BUDGET		105 597 463,11	95 639 295,65
Dépenses réelles totales		95 167 363,97	78 259 493,06	Recettes réelles totales		87 333 125,08	80 845 421,37
dont fonctionnement		63 816 659,00	61 573 227,39	dont fonctionnement		67 869 875,00	71 086 993,36
dont investissement		31 350 704,97	16 686 265,67	dont investissement		19 463 250,08	9 758 428,01
				Résultat global de clôture =>			10 420 167,20
				Résultat global de clôture avec RAR			2 230 161,77

Au terme de l'exercice 2021, l'exécution budgétaire sur le budget principal permet de dégager les équilibres suivants :

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021 = + **8 752 066,36€**

Le montant des recettes de l'exercice (hors excédent reporté 2020) atteint = 72 809 361,08€ (dont 71 086 993,36€ de recettes réelles de fonctionnement) et celui des dépenses 66 587 501,86€ (dont 61 573 227,39€ de dépenses réelles). Les opérations correspondent aux écritures qui impactent le budget en termes de flux financiers (décaissements pour les dépenses, encaissements pour les recettes).

Sur les opérations de l'exercice, la section de fonctionnement présente donc un résultat positif de 6 221 859,22€. En intégrant l'excédent de fonctionnement reporté 2020 (+ 2 530 204,14€) il se cumule à 8 752 066,36€.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

RESULTAT GLOBAL D'INVESTISSEMENT 2021 = + **1 668 100,84 €**

Le résultat de la section d'investissement se compose du solde d'exécution de la section d'investissement au titre des opérations de l'exercice 2021 (- 3 635 930,91€) et du solde d'exécution de la section d'investissement 2020 (+ 5 304 031,75€).

Le solde des restes à réaliser s'élève à – 8 190 005,43€, il s'agit des engagements de dépenses en termes de travaux d'investissements déduits des recettes affectées à ces travaux.

En 2021, le montant des recettes d'investissement atteint 20 299 727,43€ (dont 9 758 428,01€ de recettes réelles) et celui des dépenses d'investissement 18 631 626,99€ (dont 16 686 265,67€ de dépenses réelles).

Sur le plan des résultats globaux de l'exercice, cela donne un excédent de **2 230 161,77€** en tenant compte des restes à réaliser de la section d'investissement (- 8 190 005,43€), comme indiqué sur le tableau ci-après :

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent : 2020	Affectation à l'Investissement en 2021	Résultat exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice 2021
INVESTISSEMENT	5 304 031,75		-3 635 930,91	1 668 100,84
FONCTIONNEMENT	4 425 234,99	1 895 027,85	6 221 859,22	8 752 066,36
TOTAL	9 729 266,74	1 895 027,85	2 585 928,31	10 420 167,20
Restes à réaliser (solde)				-8 190 005,43
RESULTATS DEFINITIFS				2 230 161,77

PRESENTATION GENERALE DE L'EXERCICE 2021

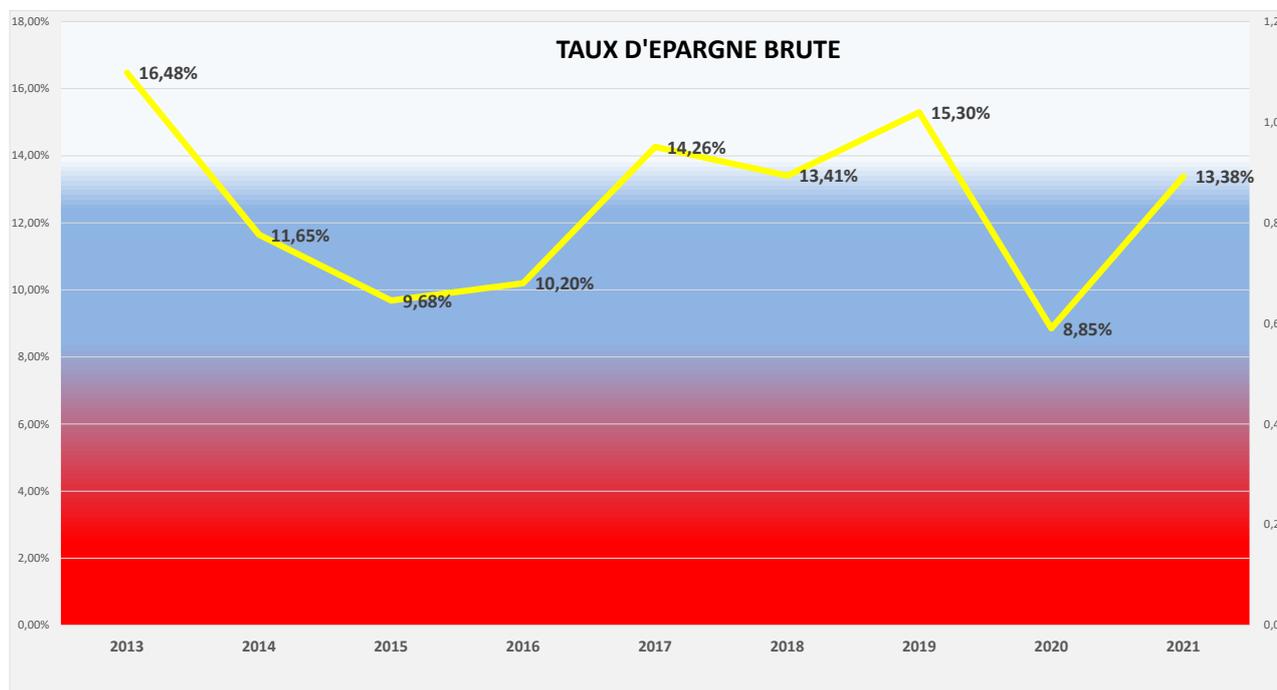
EVOLUTION DE L'EPARGNE

L'épargne de gestion du budget principal, c'est-à-dire la différence entre les dépenses et les recettes de gestion, avant remboursement de la dette (capital et intérêts), s'élève à **9 661 118€**.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
A - RECETTES COURANTES DE FONCTIONNEMENT	58 191 416	63 495 829	64 990 094	68 116 553	66 046 952	71 086 993
B - DEPENSES DE GESTION	52 216 683	54 278 756	56 112 076	57 550 642	60 037 778	61 425 875
C - EPARGNE DE GESTION (A-B)	5 974 733	9 217 072	8 878 018	10 565 911	6 009 174	9 661 118
Frais Financiers	41 118	159 866	163 011	145 544	160 888	147 352
D - EPARGNE BRUTE (C-Intérêts)	5 933 615	9 057 206	8 715 007	10 420 367	5 848 286	9 513 766
Remboursement de la dette en Capital	495 347	1 036 284	1 437 161	1 134 190	1 451 307	1 453 710
E - EPARGNE DISPONIBLE (D-capital dette)	5 438 269	8 020 922	7 277 846	9 286 177	4 396 979	8 060 056

Le taux d'épargne brute s'est nettement amélioré en 2021 retrouvant ainsi un niveau satisfaisant. Il passe de 8,85% en 2020 à 13,38% en 2021 en raison notamment de la hausse du taux de Foncier Bâti voté en 2021. Il est à noter qu'en 2019, ce taux d'épargne brute était « gonflé » de recettes exceptionnelles (ventes Petit séminaire, maison du loqui, transfert terrains Le Clos au budget annexe « zones d'activités»). Sans ces recettes exceptionnelles, il aurait été de 11,14%.

Pour mémoire, le taux d'épargne brute des communautés d'agglomération est de 15,7% au 31/12/2020 (dernière donnée statistique connue), le seuil d'alerte étant de 8%.



LES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES

Dans les grandes lignes de l'exécution budgétaire pour 2021 et pour mieux cerner les évolutions du Compte Administratif de 2020 à 2021, les principales évolutions sont résumées ci-après. Un développement plus approfondi est apporté un peu plus loin dans le présent document.

Malgré la progression structurellement faible des ressources des collectivités, du fait notamment de la réduction des dotations de l'Etat (la DGF a baissé de 33K€ au titre de 2021), CAP Atlantique

a néanmoins perçu 71 086 993€ de recettes de gestion pour financer ses dépenses de la section de fonctionnement ainsi que l'autofinancement de la section d'investissement, soit une progression de 7,63%.

Cette hausse repose principalement sur la fiscalité (hausse du taux de foncier bâti) et des recettes du service des déchets (reprise matériaux).

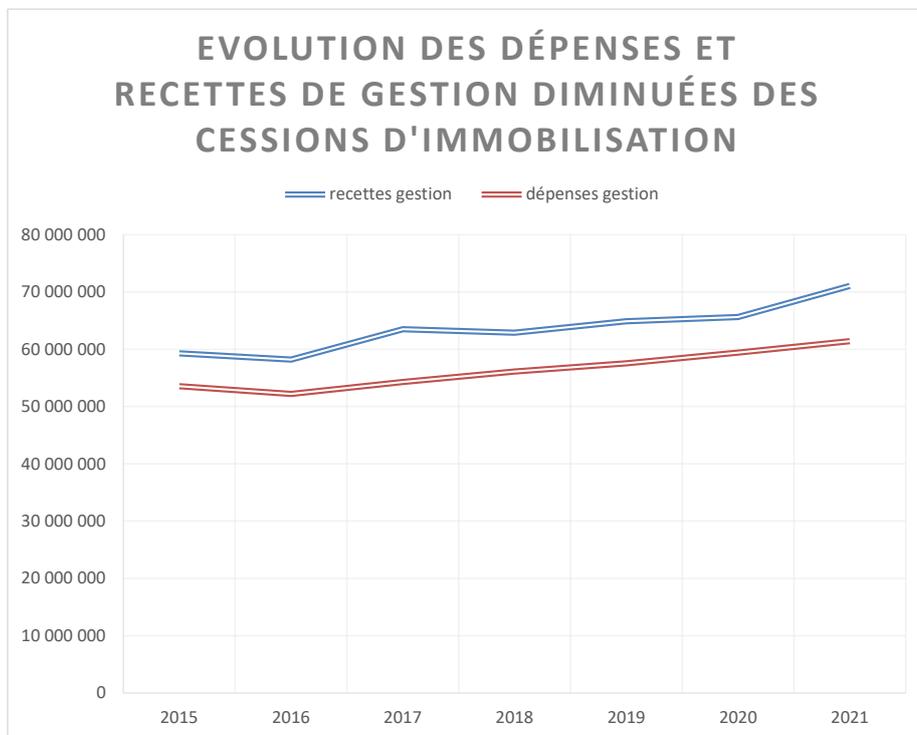
Ces recettes de gestion progressent en 2021 à un rythme supérieur à celui des dépenses de gestion qui évoluent de 2,31%.

Le tableau ci-après résume les grandes évolutions du compte administratif 2020 vers 2021 par chapitre budgétaire.

		CA 2020	CA 2021	Evolution CA 2021/2020
COMPETENCES/BUDGETS		Budget principal	Budget principal	Budget principal
A	Recettes courantes de fonctionnement	66 046 952	71 086 993	7,63%
	73 Impôts et taxes	49 951 248	53 692 966	7,49%
	74 Dotations et participations	8 695 474	9 136 232	5,07%
	70 Produit des services, du domaine	4 274 754	7 585 382	77,45%
	75 Autres produits de gestion courante	2 296 751	146 703	-93,61%
	013 Atténuation de charges	423 672	117 318	-72,31%
	76 Produits financiers	22	22	-0,45%
	77 recettes exceptionnelles (hors cession 775)	405 032	408 369	0,82%
B	Dépenses de gestion	60 037 778	61 425 875	2,31%
	012 Charges de personnel	14 168 225	14 405 492	1,67%
	011 Charges à caractère général	17 883 034	19 132 291	6,99%
	65 Transferts versés (y compris SPL BPS)	11 093 275	11 522 464	3,87%
	014 Atténuations de produits	16 283 238	16 219 967	-0,39%
	67 Dépenses exceptionnelles	610 007	145 662	-76,12%
C	Epargne de gestion (A-B)	6 009 174	9 661 118	60,77%
	Intérêts de la dette	160 888	147 352	-8,41%
D	Epargne brute (C-intérêts)	5 848 287	9 513 766	62,68%
	Remboursement de la dette	1 443 507	1 453 710	0,71%
E	Epargne disponible (D-dette)	4 404 780	8 060 056	82,98%
F	Dépenses d'investissement	12 459 988	15 232 556	22,25%
	Equipement brut	11 531 781	14 069 145	22,00%
	Autres dépenses d'invest.	928 207	1 163 411	25,34%
G	Recettes d'investissement	6 244 413	7 863 400	25,93%
	FCTVA ou TVA récup.	1 795 600	3 629 957	102,16%
	Dotations, subventions	3 736 625	3 717 179	-0,52%
	Autres recettes d'invest.	712 188	516 263	-27,51%
H	Besoin de financement (F-G)	6 215 575	7 369 155	18,56%
	Emprunts nouveaux			
I	Variation du fonds de roulement	-1 810 795	690 900	-138,15%
	Fonds de roulement initial	11 540 062	9 729 267	-15,69%
	Fonds de roulement net global (hors RAR)	9 729 267	10 420 167	7,10%
	Solde Restes à réaliser au 31/12/N	-7 199 060	-8 190 005	13,76%
J	Fonds de roulement net global	2 530 208	2 230 162	-11,86%

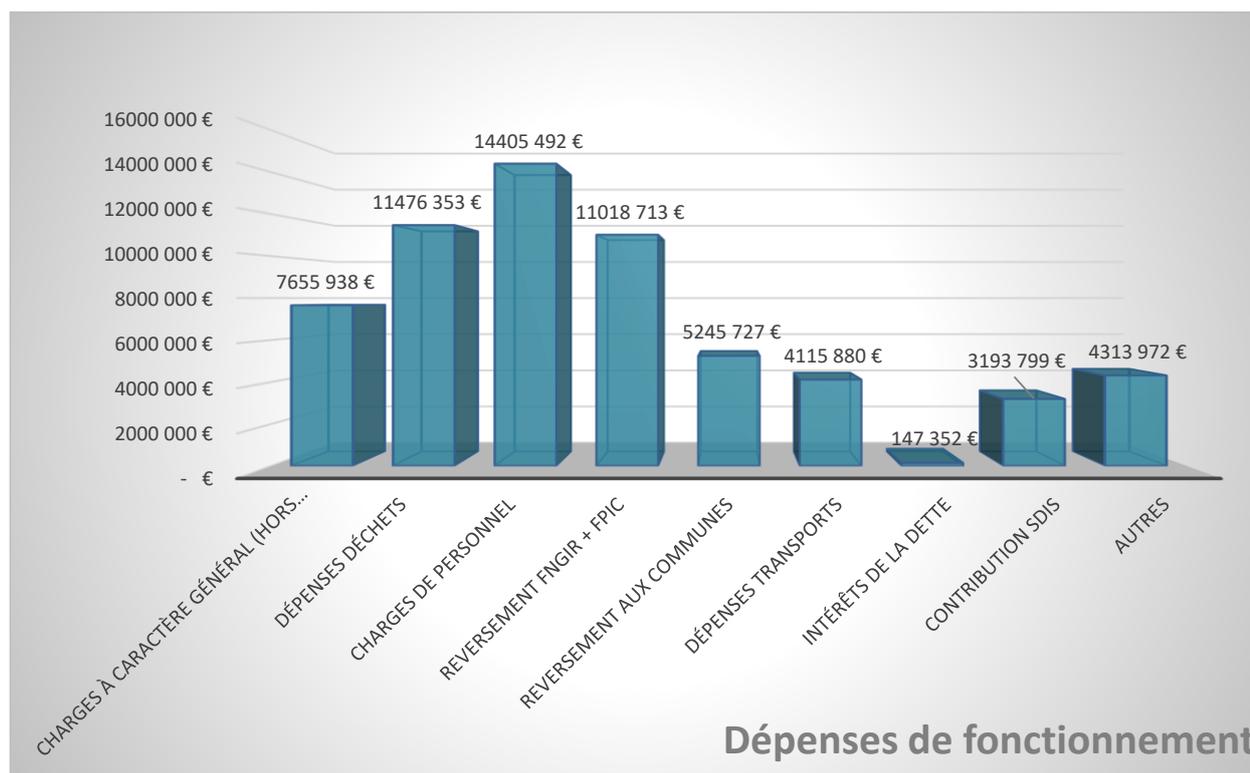
EVOLUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Entre 2020 et 2021 les recettes courantes de fonctionnement ont augmenté de 7,63% et les dépenses de gestion ont augmenté de 2,31 %, ce qui corrige l'effet « ciseaux » de l'exercice précédent.



LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent en 2021 à la somme globale de 61 573 227,39€ et sont réparties comme suit :



 LES CHARGES A CARACTERE GENERAL

Les charges à caractère général représentent les frais courants de gestion de la collectivité dont le budget des déchets (11M€) pour 60%.

Charges à caractère général	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Montants	16 670 K€	14 719 K€	15 589 K€	16 133K€	16 732 K€	17 883 K€	19 132 K€
Evolutions	4,40%	-11,70%	5,90%	3,49%	3,71%	6,88%	6,98%

Elles évoluent de 6,98% par rapport à l'année passée. Le chapitre 011 connaît une évolution de + 1 249 K€. Cette hausse repose essentiellement sur l'évolution des coûts des marchés déchets, carburants et DSP piscines (avec l'intégration d'indemnités COVID)

On retrouve aussi un certain nombre de dépenses mutualisées qui sont supportées par le budget de Cap atlantique pour le compte des communes concernées et dont les recettes apparaissent sur une autre ligne budgétaire (en atténuation de charges au travers des reversements des attributions de compensation) comme les dépenses de la DSIC par exemple.

 EVOLUTION DEPENSES DECHETS

Charges à caractère général - Déchets	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Montants	10 660 K€	9 135 K€	9 459 K€	9 626K€	9 994K€	10 840K€	11 468K€
Evolutions	5,58%	-14,31%	3,55%	1,77%	3,82%	8,47%	5,79%

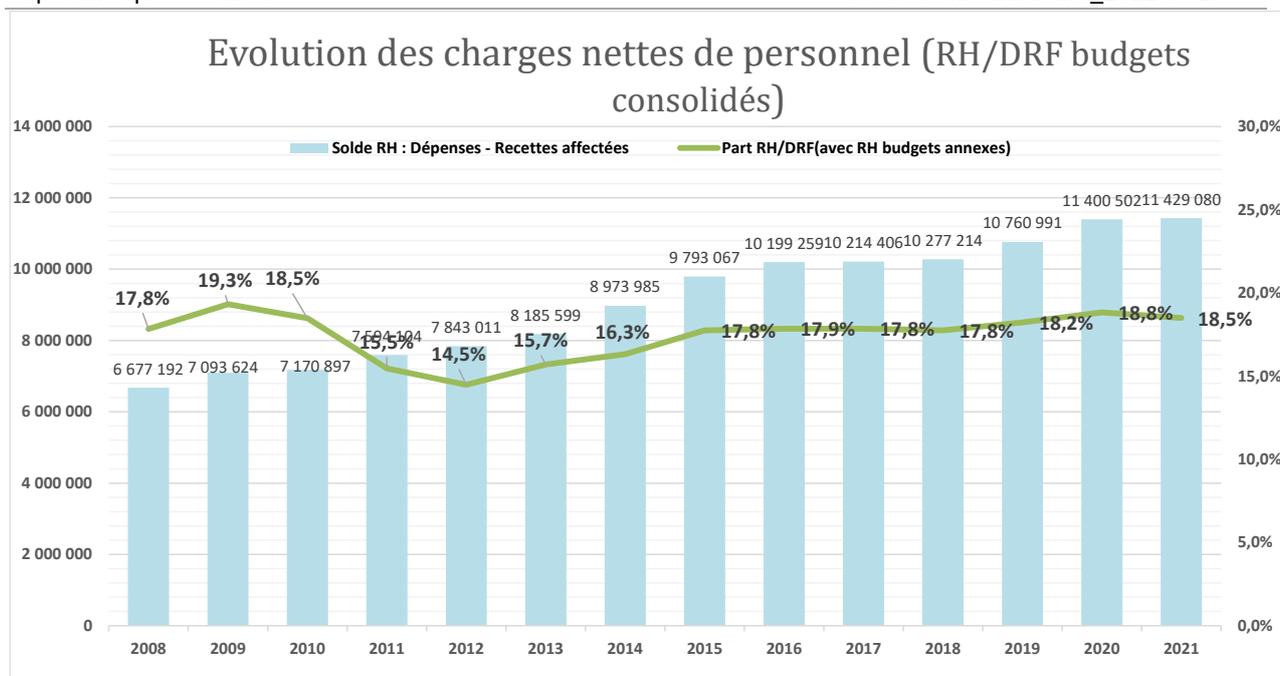
 LES CHARGES DE PERSONNEL

Charges de personnel	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Montants	11 677 K€	12 124 K€	12 690 K€	12 920 K€	13 531 K€	14 168 K€	14 405 K€
Evolution	6,75%	3,83%	4,67%	1,81%	4,73%	4,71%	1,67%

Les dépenses de personnel du budget principal (chapitre 012) regroupent l'ensemble du personnel de la structure (y compris le personnel des budgets eau et assainissement, et personnel mutualisé comme la DSIC, les Archives, Hygiène et Sécurité, ADS, etc...). Les masses salariales correspondantes aux services eau et assainissement sont ensuite refacturées aux budgets annexes concernés.

Elles progressent globalement de 1,67% par rapport à 2020 (+237K€) et représentent 23,40% des dépenses de fonctionnement (contre 23,54% en 2020).

Dans le même temps, les recettes correspondantes ont augmenté de 223 068€, soit 8,96% (ces recettes concernent les remboursements dans le cas des arrêts de maladie, les postes subventionnés ainsi que les remboursements des personnels mis à disposition).



Si l'on rapporte ces charges de personnel à l'ensemble des budgets de la collectivité, la part RH nette est de 18,5% (contre 18,8%) en 2020.

LES DEPENSES DE TRANSPORT.

La participation de Cap Atlantique au Syndicat Mixte des Transports est de 4 115K€, comme en 2020.

LES FRAIS FINANCIERS

Les charges d'intérêts des emprunts passent de 160 888€ en 2020 à 147 352€ en 2021.

LES REVERSEMENTS AUX FONDS NATIONAUX

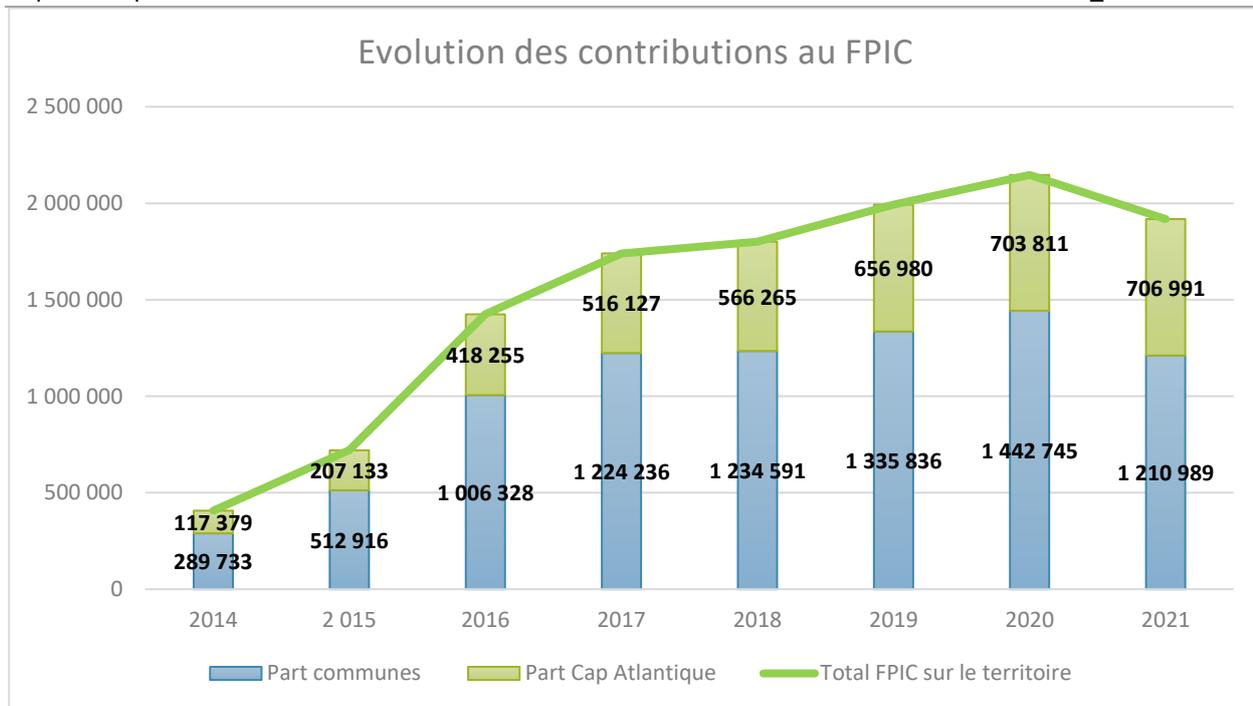
LE FONDS NATIONAL DE GARANTIE INDIVIDUELLE DE RESSOURCES (FNGIR)

La participation au FNGIR est fixe à hauteur de 10 314 902€. L'objectif du FNGIR est de compenser les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale de 2010, qui a vu disparaître la Taxe Professionnelle. Les recettes fiscales ont été redistribuées (notamment avec la récupération par la communauté d'agglomération de la TH du département, la Tascom, les IFR). La différence de recettes fiscales, avant et après réforme, étant favorable à Cap Atlantique, elle est reversée annuellement au Fond National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR) en faveur des collectivités « perdantes » dans cette redistribution.

L'ÉVOLUTION DU FPIC :

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Ce prélèvement est passé de 117 379€ en 2014 à 706 991€ en 2021 pour la part intercommunale. Sur l'ensemble du territoire, la contribution totale du FPIC (EPCI + communes) a diminué de 228K€ entre 2020 et 2021.

Pour les exercices 2014 et 2015, la part des communes a été prise en charge par CAP Atlantique.



LES REVERSEMENTS AUX COMMUNES

LA DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE (DSC)

La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) est l'une des modalités de redistribution financière du groupement vers ses communes membres. Elle traduit l'idée d'une solidarité financière sur le territoire communautaire. Cependant, La DSC, dont les critères définis par une délibération de 2003 étaient périmés, n'était plus en mesure, en respectant les critères légaux, de privilégier les communes les moins peuplées et celles dont la situation financière est la plus fragile.

Dans le cadre d'une révision dérogatoire de l'Attribution de Compensation, les montants de la DSC 2020 ont été intégrés dans l'Attribution de Compensation 2021.

Les 800 000€ de la Dotation de Solidarité Territoriale (DSC) ont été ajoutés à l'enveloppe de l'attribution de compensation (AC) versés aux communes en section de fonctionnement conformément au montant de DSC affectés aux communes en 2020.

Communes	Intégration DSC (section de fonctionnement)
ASSERAC	68 497
BATZ-SUR-MER	64 583
CAMOËL	67 410
FEREL	68 497
GUERANDE	68 497
HERBIGNAC	68 497
LA BAULE	11 416
LA TURBALLE	68 497
LE CROISIC	11 416
LE POULIGUEN	11 416
MESQUER	46 445
PENESTIN	54 593
PIRIAC-SUR-MER	53 242
SAINT-LYPHARD	68 497
SAINT-MOLF	68 497
TOTAL en euros	800 000

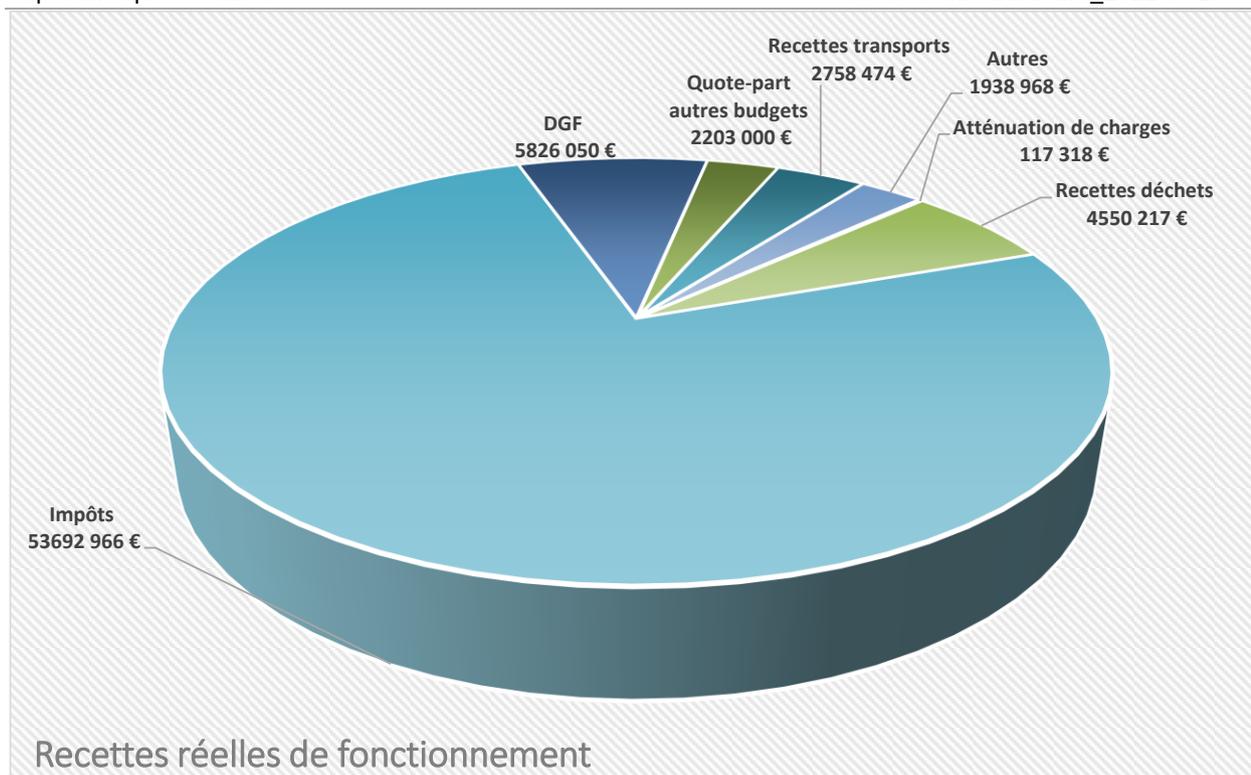
L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION :

Le montant du reversement net de **l'attribution de compensation** aux communes passe de 2 671 770 € en 2020 à 3 141 358 € en 2021 en raison de l'évolution des dépenses mutualisées intégrées dans l'attribution de compensation, révisées chaque année ainsi que la progression lissée de la part eaux pluviales (étalée sur 10 ans). En 2021, les montants de DSC 2020 ont également été rajoutés (cf. commentaires paragraphe précédent).

Communes	AC définitive 2021 versée à la commune par Cap Atlantique (fonctionnement)	AC définitive 2021 versée par la commune à Cap Atlantique (fonctionnement)	AC définitive 2021 versée par la commune à Cap Atlantique (investissement)	Solde des versements d'AC 2021
ASSERAC	5 400		17 295	-11 895
BATZ-SUR-MER	276 486		78 846	197 640
CAMOËL	54 303		7 698	46 605
FEREL	61 476		13 034	48 442
GUERANDE	2 061 910		212 447	1 849 463
HERBIGNAC	1 111 746		32 388	1 079 358
LA BAULE	343 340		254 715	88 625
LA TURBALLE		70 693	91 698	-162 391
LE CROISIC	505 297		64 958	440 339
LE POULIGUEN	267 180		86 131	181 049
MESQUER		115 534	68 818	-184 352
PENESTIN		47 960	47 651	-95 611
PIRIAC-SUR-MER		154 580	109 938	-264 518
SAINT-LYPHARD		71 099	42 610	-113 709
SAINT-MOLF	58 837		16 524	42 313
TOTAL en euros	4 745 975	459 866	1 144 751	3 141 358

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent en 2021 à la somme globale de **71 086 993€**.



LES RECETTES FISCALES

Les impôts directs (53M€) composent 75,53% des recettes réelles de fonctionnement. Ils sont répartis comme suit :

TAXE D'HABITATIONS RS	9 752 561	18,48%	IFER	377 259	0,71%
TAXE SUR LE FONCIER BÂTI	2 483 490	4,70%	VERSEMENT MOBILITE	1 926 349	3,65%
TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI	147 430	0,28%	FRACTION DE TVA	12 564 524	23,80%
CFE	6 425 668	12,17%	TASCOM	1 589 380	3,01%
TEOM	14 045 886	26,61%	CVAE	3 475 111	6,58%

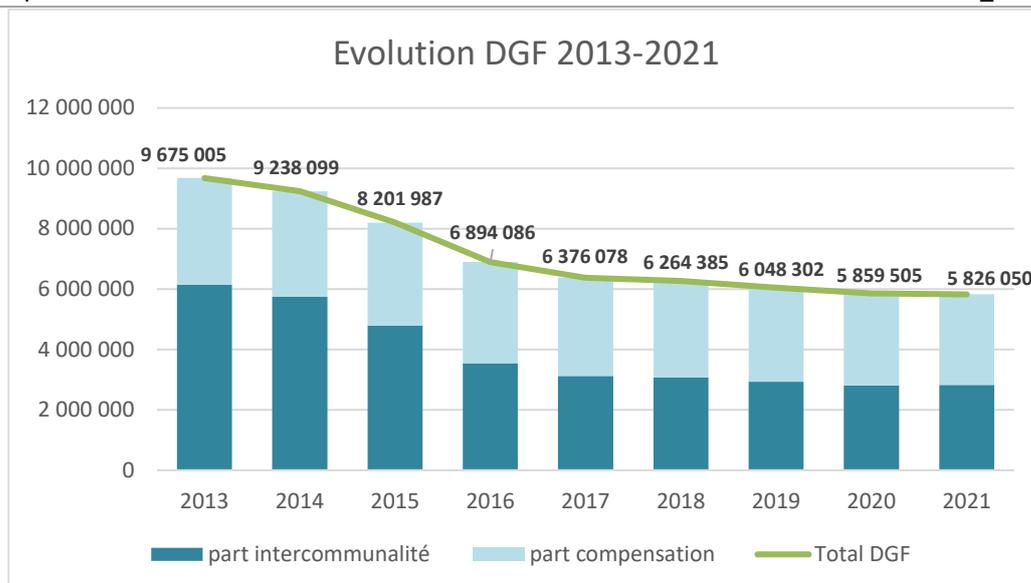
Ces montants sont complétés par l'Attribution de Compensation négative (versée par les communes) d'un montant de 459 866€ ainsi par des rôles supplémentaires pour 380 800€.

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Elle représente pour l'exercice 2021, 8,20 % des recettes réelles de fonctionnement (contre 8,87% en 2020).

La DGF a baissé de 33K€ d'euros entre 2020 et 2021. La baisse a été de 3,8M€ entre 2013 et 2021.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
part intercommunalité	6 146 391	5 747 811	4 787 873	3 546 037	3 121 063	3 077 340	2 934 435	2 802 569	2 829 319
part compensation	3 528 614	3 490 288	3 414 114	3 348 049	3 255 015	3 187 045	3 113 867	3 056 936	2 996 731
Total DGF	9 675 005	9 238 099	8 201 987	6 894 086	6 376 078	6 264 385	6 048 302	5 859 505	5 826 050
Perte cumulée annuelle		-436 906	-1 473 018	-2 780 919	-3 298 927	-3 410 620	-3 626 703	-3 815 500	-3 848 955



LES PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE

Les produits des services augmentent de 77,45% principalement en raison de modifications d'imputation entre le chapitre 75 et le chapitre 70 (en application de la réglementation sur les flux croisés entre la communauté d'agglomération et ses communes adhérentes).

Parallèlement, les autres produits de gestion courantes diminuent de 93,61%

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les investissements du budget principal, 15,2 M€, ont été plus importants que l'année précédente qui a été impactée par la crise sanitaire.

Le taux de réalisation 2021 des opérations d'équipements est de 50% (contre 41% en 2020) et de 79,8% après prise en compte des restes à réaliser (72% en 2020).



LES OPERATIONS LES PLUS IMPORTANTES, REALISEES SUR L'EXERCICE 2021 :

- L'opération la plus importante en 2021 concerne les eaux pluviales : 2 218 304€
- En deuxième position arrive les dépenses Déchets : 1 921 348€
- Les dépenses concernant les équipements informatiques (mutualisées) se sont élevées à 1 597 891€
- 1 215 070€ ont été dépensé pour la requalification et l'extension des zones d'activités (Villejames, Poull'go, Herbignac, Pénestin...)
- Viennent ensuite les fonds de concours aux communes pour un montant de 1 069 641€

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

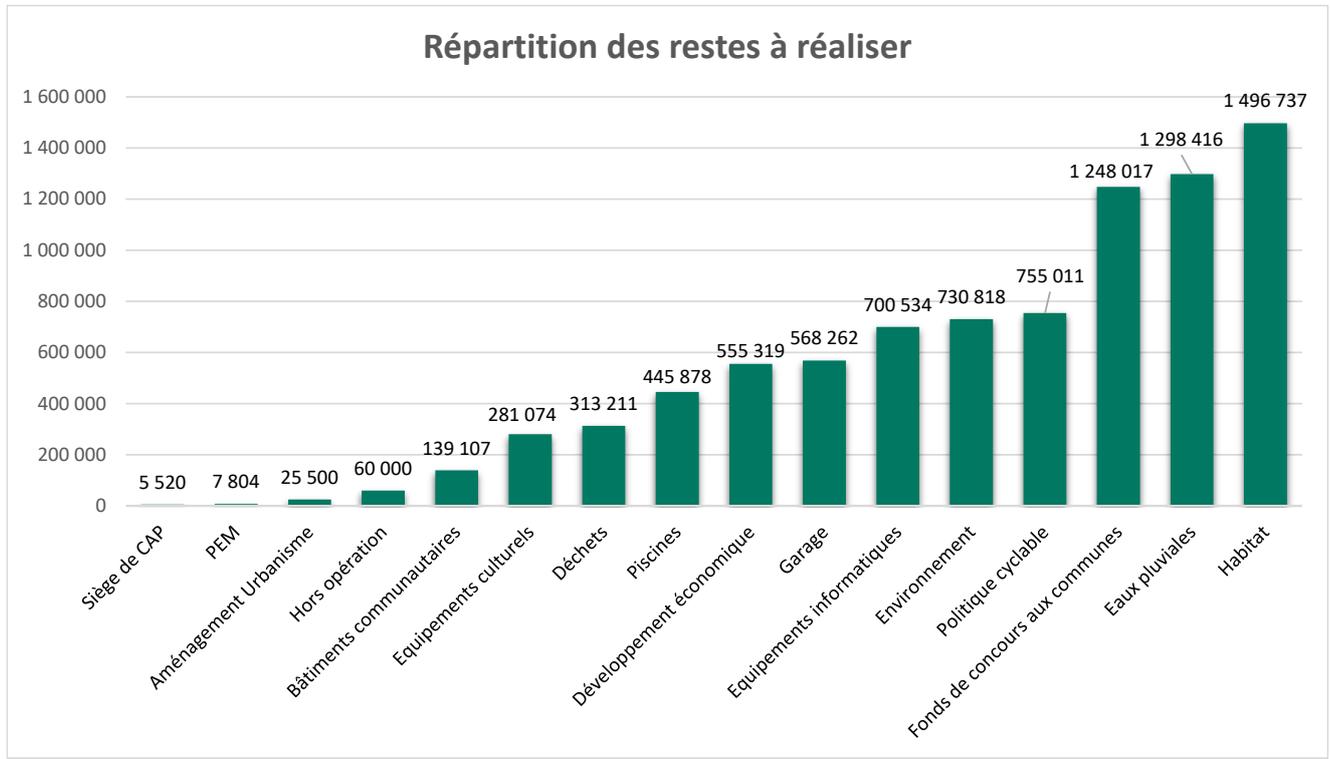
Les recettes réelles d'investissement s'élèvent 9 758 428€ dont 2 572 428€ de subventions, principalement pour :

- Déchets : 9 850 024€ (dont 525 000€ pour l'extension des consignes de tri)
- Environnement : 929 037€ (dont 361 911€ dans le cadre du LIFE SALLINA)
- Informatique : 282 350€
- Pompe à chaleur Aquabaule : 166 115€

Les recettes liées au FCTVA sont de 3 629 957€ et le financement de l'investissement par l'affectation des résultats de fonctionnement de 2020 est de 1 895 027€

LES RESTES A REALISER

Les engagements de dépenses non réalisés fin 2021 s'élèvent à 8 631 209,95€ et se répartissent comme suit :



Les reports les plus importants, dans les domaines suivants :

Habitat	1 496 737
Eaux pluviales	1 298 416
Fonds de concours aux communes	1 248 017

L'observation de ces crédits montre la part importante d'opérations d'investissement générées par des interventions externes (fonds de concours et habitat), qui ne permet pas la maîtrise totale dans leur exécution ; les autres dépenses engagées et non mandatées concernent les eaux pluviales.

Les crédits non reportés (dépenses prévues pas engagées) s'élèvent à 6 M€

2. LES BUDGETS ANNEXES

LE BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

RESULTAT DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent : 2020	Affectation à l'Investissement en 2021	Résultat exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice 2021
INVESTISSEMENT	1 472 542,93		-547 877,68	924 665,25
FONCTIONNEMENT	3 418 062,10	3 118 491,37	1 437 268,34	1 736 839,07
TOTAL	4 890 605,03	3 118 491,37	889 390,66	2 661 504,32
Restes à réaliser (solde)				-850 938,85
RESULTATS DEFINITIFS				1 810 565,47

Le résultat global du compte administratif de l'Eau potable 2021 est de **2 661 504,32€**. Si l'on y retranche le solde des restes à réaliser (dépenses – recettes) d'un montant de 850 938,85€, il ressort à **1 810 565,47€**.

LE DETAIL DE L'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE :

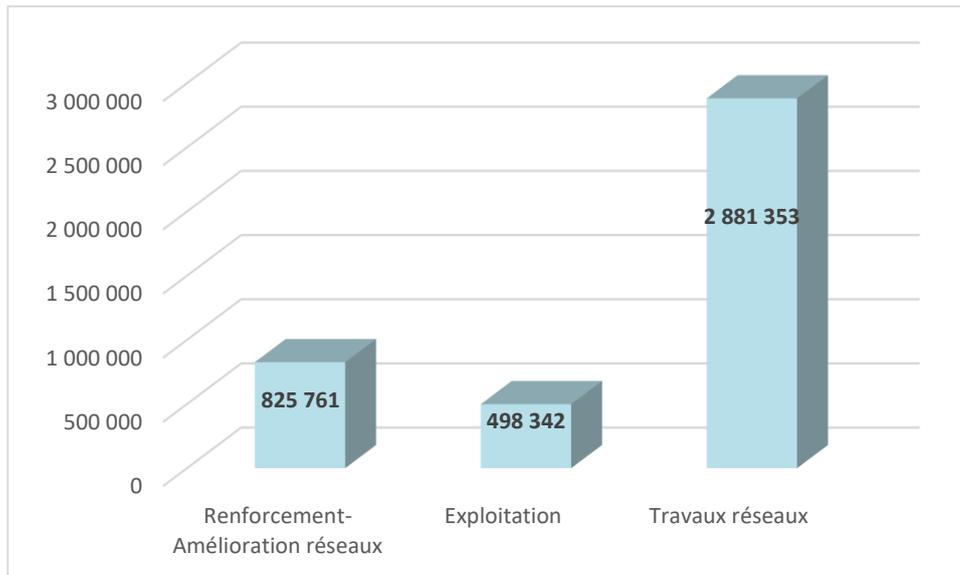
Total dépenses	867 009	%	Total recettes	3 700 108	%
Charges à caractère général	289 154	33,35%	Participations travaux	34 117	0,92%
Charges de personnel	332 000	38,29%	Redevances eau potable	3 477 133	93,97%
Autres charges de gestion	75 000	8,65%	Redevances antennes relais	76 207	2,06%
Charges financières	170 855	19,71%	Produits exceptionnels	112 651	3,04%

COMMENTAIRES :

65,86% des dépenses de fonctionnement de 2021 correspondent à la quote-part versée au budget principal. La quote-part au budget principal (571K€), représente les charges de structures et charges de ressources humaines affectées à la compétence Eau Potable.

L'essentiel des recettes (93,97%) est constitué de la redevance prélevée sur la facture d'eau.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN EAU POTABLE



La collectivité a réalisé **4 205 455€** d'investissement en eau potable en 2021, principalement sur des travaux de réseaux.

LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

LE RESULTAT DU BUDGET ASSAINISSEMENT

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent : 2020	Affectation à l'Investissement en 2021	Résultat exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice 2021
INVESTISSEMENT	1 511 845,12		-3 390 050,39	-1 878 205,27
FONCTIONNEMENT	4 217 212,09	349 966,52	1 186 674,37	5 053 919,94
TOTAL	5 729 057,21	349 966,52	-2 203 376,02	3 175 714,67
Restes à réaliser (solde)				-1 274 291,63
RESULTATS DEFINITIFS				1 901 423,04

Le résultat global du compte administratif de l'Assainissement 2021 est de **3 175 714,67€**, si l'on y retranche le solde des restes à réaliser (dépenses – recettes) d'un montant de 1 274 291,63€, il ressort à **1 901 423,04€**.

LE DETAIL DE L'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT :

Total dépenses	2 286 147	%	Total recettes	8 065 619	%
Charges à caractère général	796 840	34,86%	Participations travaux	1 002 655	12,43%
Charges de personnel	786 000	34,38%	Redevances assainissement	6 930 788	85,93%
Autres charges de gestion	40 948	1,79%	Reversement Carène	45 944	0,57%
Charges financières	627 777	27,46%	Produits financiers	84 877	1,05%
Charges exceptionnelles	34 582	1,51%	Produits exceptionnels	1 356	0,02%

COMMENTAIRES :

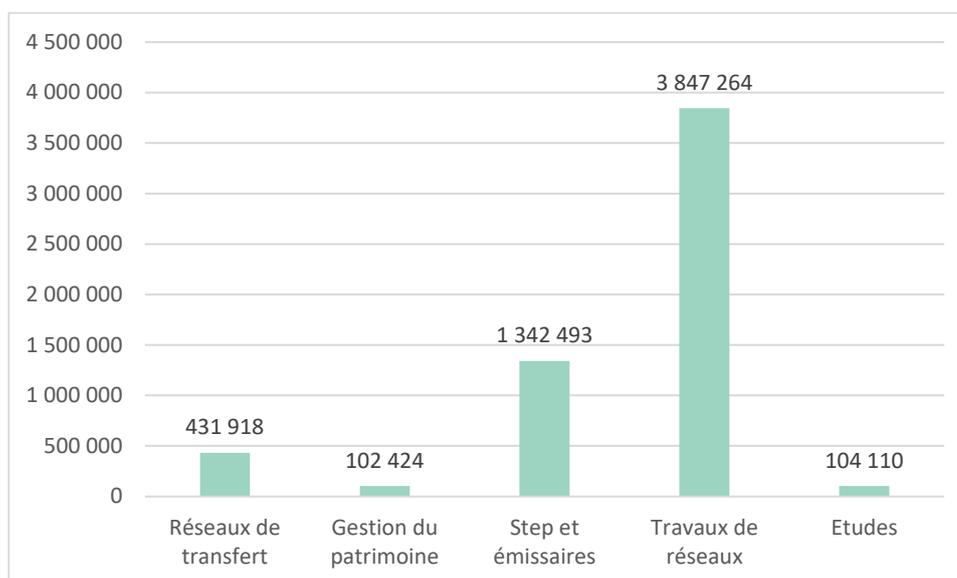
Dépenses : la quote-part au budget principal (1 413 K€, 61,81% du budget d'exploitation), correspond aux charges de structures et charges de ressources humaines de la compétence Assainissement.

Les frais financiers représentent 27,46% du budget d'exploitation.

Les recettes d'exploitation du budget de l'assainissement sont structurées pour 85,93% par la redevance assainissement prélevée sur la facture d'eau et 12,43% de participation pour travaux (raccordements, branchements, PVR, contrôle lors des ventes).

LES INVESTISSEMENTS :

Le montant total des travaux d'équipement du budget Assainissement est de 5 828 209€ dont 3 847 264€ principalement pour des travaux de réseaux.



LE BUDGET ANNEXE SPANC

LE RESULTAT DU BUDGET DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le résultat global du compte administratif du SPANC 2021 est de 24 619,20€

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent : 2020	Affectation à l'Investissement en 2021	Résultat exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice 2021
INVESTISSEMENT	21 850,41		310,79	22 161,20
FONCTIONNEMENT	10 609,66		-8 151,66	2 458,00
TOTAL	32 460,07	0,00	-7 840,87	24 619,20
Restes à réaliser (solde)				
RESULTATS DEFINITIFS				24 619,20

LE DETAIL DE L'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DU SPANC

Total dépenses	219 158	%	Total recettes	212 277	%
Charges à caractère général	88 000	40,15%	Redevances et contrôles	211 317	99,55%
Charges de personnel	131 000	59,77%	Subventions d'exploitation	960	0,45%
Charges exceptionnelles	158	0,07%			

COMMENTAIRES :

Les dépenses d'exploitation du budget SPANC sont constituées principalement de la quote-part au budget principal, correspondant aux charges de structures et charges de ressources humaines de la compétence Assainissement Non Collectif.

Les recettes sont constituées en 2021 pour 99,54% des contrôles des installations.

LE BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent : 2020	Affectation à l'Investissement en 2021	Résultat exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice 2021
INVESTISSEMENT			404 132,00	404 132,00
FONCTIONNEMENT	227 254,84		-282 684,64	-55 429,80
TOTAL	227 254,84	0,00	121 447,36	348 702,20
Restes à réaliser (solde)				
RESULTATS DEFINITIFS				348 702,20

COMMENTAIRES :

Le résultat global du compte administratif du budget des Zones d'activités économiques en régie 2021 est de **348 702,20€**. Il n'y a pas de restes à réaliser car les opérations d'achats, de viabilisation et de ventes de terrains sont, pour les budgets de « lotissements » exclusivement retracées dans la section de fonctionnement. Les opérations 2021 concernent le parc d'activités du Clos, à Penestin, du Poteau à Herbignac et du Mès à St Molf.

Total dépenses	610 963	%	Total recettes	90 410	%
Charges à caractère général	610 963	100,00%	Autres produits de gestion courante	40 000	44,24%
			Produits exceptionnels	50 410	55,76%

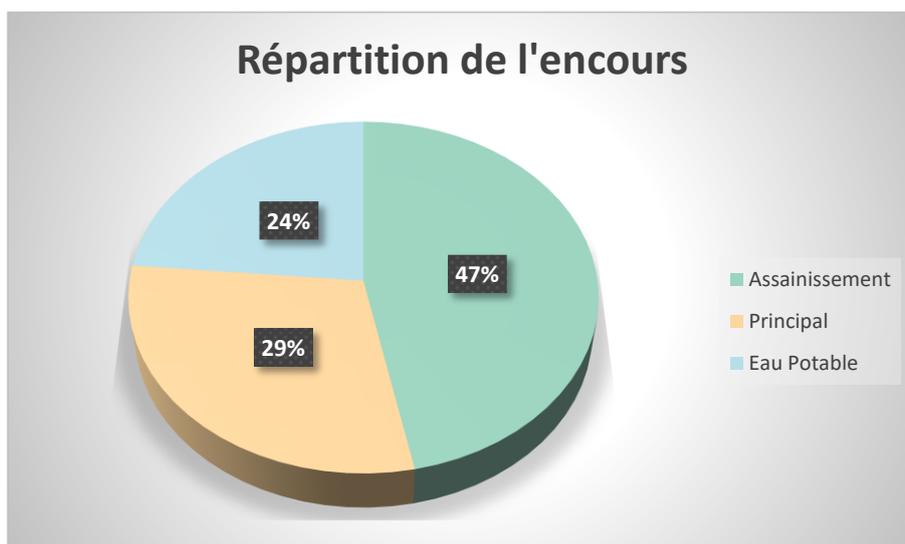
3. LA DETTE DE LA COLLECTIVITE (TOUS BUDGETS CONFONDUS)

La collectivité n'a pas réalisé de nouvel emprunt en 2021.

La situation globale se résume ainsi :

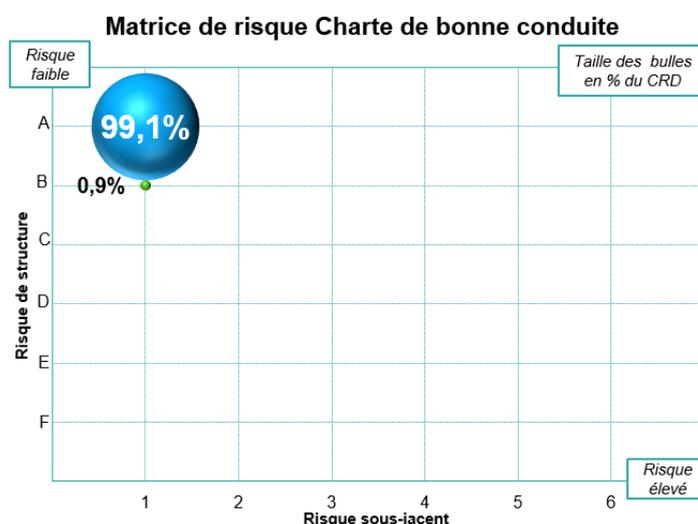
Elements de synthèse	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021
Montant dette globale :	58 381 043 €	53 303 387 €
Taux moyen :	1.80 %	1.79 %
Durée résiduelle moyenne :	12 ans 2 mois	11 ans 4 mois

Budget	CRD	Taux moyen	Durée résiduelle (années)
Assainissement	24 952 242 €	2,56 %	10 ans
Principal	15 767 893 €	0,89 %	11 ans
Eau Potable	12 583 251 €	1,40 %	15 ans



La situation de la dette n’appelle pas d’observation particulière, Cap Atlantique n’est pas très endettée malgré les emprunts significatifs de l’exercice 2017 (25M€), 2019 (6,4 M€) et le dernier contracté de 2020 (1,5M€). Le taux moyen de la dette est de 1,79% (tous budgets confondus). L’indicateur de solvabilité (ou capacité de désendettement) reste à un niveau très satisfaisant et très en deçà de la moyenne des collectivités, c’est 1,8 ans (2,9 ans en 2020) pour le budget principal et 3 ans (4,4 ans en 2020) pour les budgets consolidés. Ce ratio indique le nombre d’années qui serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l’intégralité de son encours de dette en y consacrant toute son épargne disponible. Il est généralement admis qu’un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est acceptable, et qu’au-delà de 15 ans la situation devient dangereuse.

La présentation de la dette selon la charte Gissler (évaluations des risques), indique que la quasi-totalité de la dette de CAP Atlantique est sécurisée (99,1%).



Les ratios d'endettement : Au 31 décembre 2021, l'encours total de la dette représente 695€ par habitant (hors résidences secondaires) alors qu'il était de 768€ en 2020, 818€ en 2019 et de 789€ en 2018.

4. SYNTHÈSE GÉNÉRALE – BUDGETS CONSOLIDÉS

PRESENTATION GLOBALE

		CA 2020	CA 2021	Evolution CA 2021/2020
COMPETENCES/BUDGETS		Budget global	Budget global	Budget global
A	Recettes courantes de fonctionnement	78 801 793	83 064 038	5,41%
	73 Impôts et taxes	49 951 248	53 692 966	7,49%
	74 Dotations et participations	8 696 434	9 136 232	5,06%
	70 Produit des services, du domaine	16 758 834	19 241 391	14,81%
	75 Autres produits de gestion courante	2 481 593	268 854	-89,17%
	013 Atténuation de charges	423 672	117 318	-72,31%
	76 Produits financiers	84 900	84 899	0,00%
	77 recettes exceptionnelles	405 112	522 377	28,95%
B	Dépenses de gestion	62 566 483	63 964 817	2,23%
	012 Charges de personnel	15 269 225	15 654 492	2,52%
	011 Charges à caractère général	18 137 415	20 306 285	11,96%
	65 Transferts versés (y compris SPL BPS)	12 144 851	11 638 412	-4,17%
	014 Atténuations de produits	16 283 238	16 219 967	-0,39%
	67 Dépenses exceptionnelles	731 754	145 662	-80,09%
C	Epargne de gestion (A-B)	16 235 310	19 064 481	17,43%
	Intérêts de la dette	1 088 666	945 984	-13,11%
D	Epargne brute (C-intérêts)	15 146 644	18 118 497	19,62%
	Remboursement de la dette	4 987 118	5 082 386	1,91%
E	Epargne disponible (D-dette)	10 159 526	13 036 111	28,31%
F	Dépenses d'investissement	19 257 315	25 266 220	31,20%
	Equipement brut	18 329 108	24 102 809	31,50%
	Autres dépenses d'invest.	928 207	1 163 411	25,34%
G	Recettes d'investissement	6 675 666	8 129 726	21,78%
	FCTVA ou TVA récup.	1 795 600	3 629 957	102,16%
	Dotations, subventions	4 109 243	3 931 570	-4,32%
	Autres recettes d'invest.	770 824	568 198	-26,29%
H	Besoin de financement (F-G)	12 581 649	17 136 494	36,20%
	Emprunts nouveaux	1 499 000	1 000	-99,93%
I	Variation du fonds de roulement	-923 123	-4 099 383	344,08%
	Fonds de roulement initial	21 304 513	20 381 390	-4,33%
	Fonds de roulement net global (hors RAR)	20 381 390	16 282 006	-20,11%
	Solde Restes à réaliser au 31/12/N	-13 651 906	-10 315 236	-24,44%
J	Fonds de roulement net global	6 729 484	5 966 770	-11,33%

Les principaux indicateurs de clôture du compte administratif 2021, sont les suivants :

		CA 2020	CA 2021	Evolution CA 2021/2020
COMPETENCES/BUDGETS		Budget global	Budget global	Budget global
Fonds de roulement en j. (Σ D/R)*365 j)		36	31	-13,05%
Encours au 31/12		58 381 043	53 303 386	-8,70%
Solvabilité		3,9	2,9	-23,67%
Endettement (annuité/RRF)		7,71%	7,26%	-5,87%

L'ÉPARGNE CONSOLIDÉE

Budgets	Epargnes de gestion (recettes de gestion - dépenses de gestion)	Intérêts des emprunts	Epargnes brutes	Capital des emprunts	Epargnes nettes
Principal	9 661 118	147 352	9 513 766	1 453 710	8 060 056
Eau Potable	3 003 954	170 855	2 833 099	862 540	1 970 559
Assainissement	6 407 249	627 777	5 779 472	2 766 136	3 013 336
Spanc	-7 841		-7 841		-7 841
Totaux	19 064 480	945 984	18 118 496	5 082 386	13 036 110
Taux (épargnes/RRF)	24,19%		22,99%		16,54%

Le montant de l'épargne nette, tous budgets cumulés, s'élève à 13 036 110€ (soit 16,54% des recettes de fonctionnement tous budgets confondus)

LES RESULTATS CONSOLIDÉS

La situation nette globale, après prise en compte des restes à réaliser s'élève à environ 5,9M€ conformément au tableau se trouvant ci-dessous.

Budgets	Résultats à affecter	Solde de la section d'investissement	Solde des restes à réaliser	Besoin de financement	Affectation en réserves (C/1068-1064)	Reports de fonctionnement (c/002)
Principal	8 752 066	1 668 101	-8 190 005	6 521 905	6 521 905	2 230 162
Eau Potable	1 736 839	924 665	-850 939	0	0	1 736 839
Assainissement	5 053 920	-1 878 205	-1 274 292	3 152 497	3 152 497	1 901 423
Spanc	2 458	22 161	0	0	0	2 458
Totaux	15 545 283	736 722	-10 315 236	9 674 401	9 674 401	5 870 882

LES INVESTISSEMENTS PAR BUDGET

Sur l'ensemble des budgets (budget principal et budgets annexes), Cap atlantique a investi en 2021, 25,2M€ contre 19,2 M€ en 2020

